

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 7 décembre 2023

**fixant la résidence administrative des inspecteurs santé sécurité au travail (ISST) affectés à la section
AITAP de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable**

NOR : TREV2333941A

(Texte non paru au journal officiel)

Le chef de l'inspection,

Vu le décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Vu l'arrêté du 30 août 2022 portant organisation et règlement intérieur de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Vu la note de service du 7 novembre 2023 relative à l'organisation des activités des inspecteurs santé sécurité au travail (ISST);

Décide :

Article 1^{er}

Les inspecteurs santé sécurité au travail (ISST) sont affectés à la section Audits, inspections et transformation de l'action publique, à l'inspection générale de l'environnement et du développement durable à compter du 1^{er} novembre 2023. Leur résidence administrative est fixée comme suit :

- Monsieur Pierre Brodin, IGEDD La Défense ;
- Monsieur Frédéric Damour, Migt Bordeaux ;
- Madame Mireille Gravier-Barder, Migt Lyon ;
- Madame Sonia Paris-Zucconi, Migt Marseille ;
- Monsieur Sylvain Larose, Migt Metz ;
- Madame Gina Juvigny, Migt Paris ;
- Madame Claire-Marie N'Guessan, Migt Paris ;
- Monsieur François Porte, Migt Paris ;
- Madame Véronique Juban, Migt Rennes ;
- Madame Danièle Gay, Migt Toulouse ;

Article 2

Le chef de l'inspection est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* de la République française.

Fait le 7 décembre 2023

Le chef de l'inspection

Paul Delduc